

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 29 AVRIL 2022 à 20 h
sous la présidence de **M. Frédéric RAGER, Maire.**

Tous les conseillers sont présents

Sont absents et excusés:

M MORICE Jean-François procuration à M RAGER Frédéric
Mme PROUTEAU Aline procuration à Mme NEAU Céline
Mme CROCHET Stéphanie procuration à M BARRE Damien
M RABAUD Axel procuration à CHARRIER François
M PERAUDEAU Mickaël procuration à POTRON Karine
M PERRAUDEAU Alain procuration à LOUINEAU Lucie
M GUIMBRETIERE Denis procuration à GARDIEN Céline
M FOURNIER Mickaël en retard procuration à L'HOPITALULT Olivier

Le Conseil peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Karine POTRON

Monsieur BESSEAU Michel, Président de l'Association UNC, Monsieur Chauvin Guy, et Monsieur Morilleau Jacky, membres de cette association, sont présents. Monsieur Besseau intervient afin de présenter l'Association UNC, ces origines, et objectifs. Puis Monsieur Chauvin présente un projet de l'Association, en partenariat avec la Commune.

I Lecture des délibérations **et approbation du compte-rendu du Conseil du 25 MARS 2022**

Lecture et approbation du compte-rendu du Conseil du 25 mars 2022

II DÉLIBÉRATIONS

1 – Restaurant “le bouchon “

- Modification du montant de l'Avant-Projet Définitif (APD)

Monsieur le Maire rappelle que Lors de la réunion du 16 décembre 2021, l'avant-projet définitif pour la réhabilitation du café “le bouchon” avait été approuvé pour un montant de 558 636.85 € HT

Monsieur le Maire fait part que depuis, quelques modifications ont été apportés au projet. De ce fait il est nécessaire de modifier le montant de l'Avant-Projet Définitif, qui se porte à 557 530.85 € HT, soit une somme de 1 106 € en moins.

Le Conseil Municipal valide le nouveau montant de l'Avant-Projet Définitif

- Approbation de l'avenant n° 1 au contrat de l'architecte INTERSISCES

Monsieur le Maire rappelle que le marché de l'architecte pour la réhabilitation du café restaurant "le Bouchon", a été signé avec le Cabinet INTERSTICES sur la base d'un coût prévisionnel.

Suite à l'approbation de l'avant-projet définitif, il y a lieu d'établir un avenant au marché de l'architecte. Ce dernier avait été établi sur un coût prévisionnel, soit 50 507.60 € HT. Après actualisation du coût définitif, il est nécessaire de fixer le montant des honoraires en fonction du montant de l'avant-projet définitif soit un montant d'honoraires de 61 328.39 € HT. (augmentation de 10 820.79 € HT).

Le Conseil Municipal, accepte et valide l'avenant n° 1 au marché INTERSTICES pour un montant de 61 328.39 € HT

Il est précisé que pour notre engagement auprès de notre assistant à maitre d'ouvrage M Delugeard, il n'y a pas de modification de ses honoraires, s'agissant d'un montant forfaitaire..

2 – Autorisation pour l'encaissement d'un chèque

Monsieur le Maire informe que suite à un accident de la circulation, un mat de signalisation a dû être changé. Le responsable s'étant présenté en mairie, nous lui avons fait régler le coût du poteau soit 66.16 € TTC

Monsieur le Maire est autorisé à encaisser ce chèque.

3 – Modification d'un tarif de location de salle

Monsieur le Maire informe qu'une famille machéenne a loué la salle communale en date du 27 Mars 2022. Ce même jour la salle du théâtre était également louée pour un séance théâtrale au profit d'une association, et elle a utilisé le bar alors qu'il était prévu d'utiliser la salle de la Vie. Monsieur le Maire propose de faire un geste, et de porter le montant global de la location à 130 €. (soit une remise de 50€)

Accord de l'Assemblée

4 – Adhésion à l'unité "Missions Temporaires" du Centre de Gestion de la Vendée

Monsieur le Maire propose d'adhérer au service de l'unité "Missions Temporaires" du Centre de Gestion de la Vendée. Ce service permet d'aider la commune à trouver et recruter du personnel, si besoin, pour le remplacement de nos agents.

Monsieur le Maire informe qu'une personne a été retenue. Elle débutera le 2 mai afin de remplacer Marion pendant son congé maternité et ses congés annuels.

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer à ce service et les termes de la convention.

5 – Médiation Préalable Obligatoire (MPO)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que La loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire entérine le dispositif expérimental de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) en insérant un article 25-2 à la loi du 26 janvier 1984 - articles L. 827-7 et L. 827-8 du code général de la fonction publique, et en modifiant les articles L 213-11 à L 213-14 du Code de Justice Administrative (CJA).

Le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 définit les catégories de décisions pouvant faire l'objet d'une médiation préalable obligatoire et fixe les règles relatives à l'organisation de cette médiation préalable obligatoire.

Afin de nous aider à gérer, si un conflit venait à se poser entre le personnel et la collectivité, il est proposé d'adhérer à la médiation préalable obligatoire du Centre de Gestion de la Vendée.

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer à ce service et les termes de la convention.

6 – Approbation du marché "groupement de commande pour la fourniture et la maintenance des extincteurs et de désenfumage"

Il est rappelé à l'Assemblée que la Commune avait adhéré au groupement de commande pour la fourniture et la maintenance des extincteurs et de désenfumage. Un marché a été lancé et au vu du résultat de l'appel d'offre, c'est l'entreprise SAFE des Essarts en Bocage qui fait la meilleure proposition.

Le Conseil Municipal décide de retenir cette entreprise pour ce marché.

7 – Approbation de la "charte qualité des itinéraires de randonnée Vie et Boulogne"

Monsieur le Maire et Damien Barré 1^{er} Adjoint informent que les objectifs de la charte qualité des itinéraires de randonnée Vie et Boulogne" sont de: clarifier et valoriser l'offre de randonnée pédestre et cyclable du territoire afin de positionner Vie et Boulogne comme une destination de référence pour la pratique de cette activité au plus proche de la nature, tant auprès des touristes que des habitants.

Ces itinéraires sont mis en avant sur les différents supports de communication de l'Office de Tourisme, notamment la carte touristique.

L'Assemblée approuve la "charte qualité des itinéraires de randonnée Vie et Boulogne"

8 – Approbation de la Convention d'accueil des enfants de Maché à l'Ecole Louis Buton d'Aizenay pour la période 2022 / 2025

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2019 une convention avait été signée entre la Commune d'Aizenay et de Maché pour une durée de 3 ans afin de permettre aux jeunes machéens d'être inscrits dans une école publique. Cette convention arrive à échéance fin Aout 2022.

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention qui doit prendre effet à compter du 1^{er} Septembre 2022 pour une durée de 3 ans et précise qu'elle sera signée par les deux Adjointes M. Adèle et M. Barré ainsi que le Maire d'Aizenay M. Roy et lui-même. Il est précisé que la convention est restée fidèle à l'originale, sans modification.

L'Assemblée approuve la convention telle que présentée

9 – Dénomination de nom de rue Zone de Bel Air 2

Monsieur le Maire fait part que la Communauté de Communes de Vie et Boulogne a demandé la dénomination des nouvelles voies de la zone de Bel Air 2. Au vu du plan présenté, le Conseil Municipal décide la prolongation de la "rue des Rochers" sur la voie principale et de dénommer "impasse des champs" l'impasse perpendiculaire.

10 – Validation du dossier de consultation pour les travaux de voirie 2022

Il est décidé de reporter ce dossier à la prochaine réunion. Des pièces étant manquantes.

11 – Approbation de la convention pour les travaux d'éclairage public rue des Lilas

Monsieur le Maire informe que le Sydev nous a fait parvenir la convention et le devis définitif pour la mise en place de l'éclairage public dans la rue des Lilas. Cout total : 15 004 € TTC. Le montant de la participation de la Commune est de 12 503 € soit 2 501 € pris en charge par le Sydev

L'Assemblée accepte et valide la convention et le devis

12 – Le point des travaux

L'entreprise BIRON interviendra en semaine n°18 pour le débroussaillage et l'élagage des routes communales.

13 – Divers

Arrivée de M Fournier Mickaël

13.1 DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

* devis validés :

- Contrat d'engagement d'artistes pour la fête de la musique : 1 520.€
- ESVIA : travaux marquage voirie : 4 051.44 € TTC village de la Flomière et entrée de bourg route de Palluau

13.2 Déclarations d'intention d'aliéner :

Nous n'avons pas exercé notre droit de préemption pour les ventes suivantes :

- * M MARTINEZ Mattieu 3 impasse des pêcheurs.
- * Madame BERTRAND 7 place de l'Ancien Lavoir appartement et garage.

13.3 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIE ET BOULOGNE*

- * France Service – dépliant distribués semaine n°18.
- * REAAP instants parents : programme actions / activités mai 2022.

13.4 PREFECTURE

- * Circulaires sur les dotations de l'Etat
- * Point sur la situation d'accueil solidaire des déplacés ukrainiens .

13.5 CONSEIL DEPARTEMENTAL

13.6 CONSEIL REGIONAL

- * Rencontre Mme Lydie BERNARD jeudi 28/04/2022.

13.8 Infos diverses

- * Webinaires « agir pour l'eau des solutions et des financements dans le bassin Loire Bretagne ».
- * Courrier de départ Mme CAILLETEAU Nadine.
- * Invitation rendez-vous des producteurs à Challans.

- * Visite Lycée Aizenay.
- * congrès national - Touring Camping Cariste à Maché.
- * Assemblée Générales d'ESNOV.
- * Courrier de remerciement de l'Associations les agapanthes du poiré sur Vie (subvention) .
- * Commémoration des 300 ans de la Gendarmerie de Palluau
- * Cérémonie commémorative du 8 mai 2022.
- * Rappel élections législatives les 12 et 19 juin de 8H à 18H.
- * Vœux du maire 13 Mai.
- * Réunion publique le 20 mai (projet bar/restaurant).
- * Réunion Annuelle des élus de la Communauté de Communes de vie et Boulogne le 27 juin 2022 à 18H30 au Poiré sur Vie, Domaine de la Providence.

- prochaines réunions du Conseil Municipal :
19 mai, 10 Juin et 8 Juillet

Intervention des délégués à la CCVB

Mme GODELAIN Marie-Claude : pas d'information

M. FOURNIER Mickaël : pas d'information

M. L'HOPITAULT Olivier :

Une exposition est en cours à l'office du tourisme.

Interventions des Adjointes

M. BARRE Damien

- * L'animation de VTT qui a eu lieu le 24 Avril a rencontré un vif succès - 170 participants.
- * La gazette va être distribuée en début de semaine (lundi 2 mai).
- * Un dossier pour l'installation d'un skate parc est à l'étude – dossier sera étudié lors de la prochaine réunion (et par la commission).
- * Il est rappelé l'importance de ne rien laisser sur le terrain de foot. Le robot fonctionne régulièrement et cela risquerait de le détériorer. Il a été constaté que des personnes y accédaient sans autorisation.

Mme NEAU Céline

* Le conseil Municipal de jeunes a participé à un après midi plantation pour le fleurissement du centre bourg

Des répétitions ont lieu actuellement pour le 8 mai : chant de la Marseillaise

* Des animations vont se dérouler dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP) – programme en mairie

M. PERAUDEAU Mickaël : absent

Tour de table

Le Président clôt la séance à 23H00

III ARRÊTÉS MUNICIPAUX :

- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation pour des travaux de terrassement – branchement électricité rue du Moulin à Eau
- Arrêté portant réglementation temporaire de la circulation pour la manifestation VTT UFOLEP

IV AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

- 1 Permis de construire :
 - * Commune de Maché – 7 place de l’Eglise
 - * M. Migeot Joris – 34 bis rue du Calvaire
- 2 Déclaration préalable :
 - * Mme Jourdain Héléna 1 rue des Garennes
 - * M. Barotin Philippe 2 bis Bd des Capucines
 - * SCI La Vie Fleurie 7 rue du Stade
 - * M. Olliveau Gérard – 1 rue de l’Ecole
 - * GAEC Le Plessis – Le Plessis Corbeil
 - * M. Perrocheau Dominique La Petite Sigonnière
 - * M. Lorcy Bernard – 28 rue du Calvaire

V ÉTAT CIVIL :

NAISSANCE : bienvenu à
Louise ROBARD née le 3 avril 2022
Aylie GUIHENEUF née le 20 avril 2022

MARIAGE : toutes nos félicitations à
Mélodie HERSON et Nicolas WIRBEL mariés le 16 Avril 2022
Charline ROBIN et Thomas BROCHARD mariés le 23 Avril 2022

DÉCÈS : nous déplorons le départ de
M OIRY Jean-Camille décédé le 2 avril 2022
Mme RONDEAU Marie décédée le 26 avril 2022
Mme PERRAUDEAU Laurence décédée le 28 avril 2022
M. FLORES PRIETO Sylviano décédé le 29 avril 2022